



Demande d'adhésion à l' Association Année 2019

Adhésion Individuel 2019 - 10 €

Adhésion " Mécène " 2019 - 50 €

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville

Tél Dom / Mobile

mail pour recevoir la Carte de membre et
la New letter

Je règle par chèque de Banque / N°:

Je règle par virement bancaire sur le
compte de l'association Vivian Maier et le
Champsaur

IBAN N° FR 88 2004 1010 0819 8371 4A02 934

Date / Signature de l'adhérent(e)

Vous pouvez me solliciter pour aider à la Maison de la photographie Vivian Maier de Pisançon. Oui Non

Siège de l'association : mairie - 05500. Saint Julien en Champsaur. Les
informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont
destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivant de la loi du 6 janvier 1978 modifié,
l'adhérent bénéficie du droit d'accès et de rectification aux informations le concernant.